

SAE304 Besoins pour le confort en bâtiment



En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Afin de faire passer le projet au stade de l'exécution, il est nécessaire d'affiner et de valider les principes constructifs retenus en phase de conception afin de dimensionner les systèmes assurant le confort des occupants.

Pour ce faire, le technicien devra produire des notes de calculs qui serviront à la réalisation des plans d'exécution.

Quelle que soit l'étude proposée, la méthodologie à suivre peut s'inspirer du déroulé générique suivant :

- Calculer les déperditions de chaleur du bâtiment
- Dimensionner et sélectionner le système VMC dans un cadre réglementaire
- Choisir et dimensionner le générateur et les émetteurs du système de chauffage du bâtiment
- Effectuer un calcul de réglementation thermique

Objectifs

En qualité de technicien dans un bureau d'études fluides, l'étudiant devra calculer les déperditions et apports thermiques en vue de dimensionner des systèmes dans le respect de la réglementation en vigueur.

En phase d'études, l'étudiant sera amené, à partir des plans de l'ouvrage, des documents techniques contenus dans un DCE à : Dimensionner des systèmes thermiques en tenant compte de la réglementation ; Enrichir une maquette numérique ; Réaliser une note de calcul thermique.

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	1,5h
TP	Travaux Pratiques	6h

Compétences visées

– Dimensionner des ouvrages et des équipements techniques du BTP

Infos pratiques

Lieux

› Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

› Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac